Zeitschrift: Le pays du dimanche Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 4

Artikel: Lettre patoise : faire-part réclame fin de siècle

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-247797

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

comme l'ouvrière ou la mère. On peut le prendre impunément, le tenir et le froisser dans la main : Jean Balthasar (nom de bourdon) ne fera jamais le moindre mal.

(A suivre).

LETTRE PATOISE

Faire-part réclame fin de siècle

(Lettre trouvée dans les archives de mon oncle)

Es Tscheuffattes, le 4 djainvrie 1878.

Cment y ai de nové ct'annai d'mes rûmatis pai Cment y at de nove et annat d mes rumans par dedain les mains, y t'écris ement y peu, aivô in grayon (lai Mairie que vint de brisie le bout de mote piûme) pô te faire ai savoi dou mots pai raipporte ai note Lisa.

Y prend donc lai piûme, nian mon peté bout de grayon, po te dire que lai Lisa, te sai, lai pu véye de mes baichattes, s'â airaindgie â bon an, sirà la brûcha ê arieou ta sai, la gras Erangois aira la gras Erangois.

aivô le boûebe â raisou, te sai, le gros François

qu'étudié po régent.

Ma fri! ai y aivai prou longtemps qu'ai y vemai â lôvre. Suffit qu'in bé djoué, y s'i dié:
« Ai fà que tou commerce piaqueusse, lai veute ou pouent? Sû çôli, to feu faît: ai se mairiant en lai fin de cti mois, tchain nòs airrain creuyie nos pommattes, aipeu rentrai not tscheutchlaidje qu'n'é ran bayte c't'annaî. Ai fâ qu'i te diesse que lai couturiere que faisaie le trôcé de not Lisa ét'aivu le panari, che bin que nôs en ain enne âtre que vint de Vatenaivre. Elle y fai an not Lisa, enne câle tô simpyëment, te sai, enne bientche, ement ces boennes véyes djens di bon temps, aipeu enne rabe en lai derriëre môde, te sai de ces grosses maindjes...

Lai Lisa é vinte ans â tchinze de cti mois, c'â djeûte le bou cô po lai casaî : qu'en dite? Ai'peu ai fâ aito qu'i te diesse qu'i ne veut pu ran aitchetai en ces bogres de djoués, que veniant ès foire aivo des bétes que n'vayant pouënt quaitre sous. Y seu t'aivu rudement raittraipe aivo cte grise qu'y aitcheté en lai derrire foire de Montfacon.

En djasaint d'aivo le mére le dumoinne des Bniessons, ai trovaî le bon paitchi qu'faisait note Lisa. Te sai, in régent!... ce n'a pouent di tot or-dinaire — Tot le monde dit ement ai l'â saivaint. — ai l'âdje rempiaicie, M. Poulot!... c'en â prou, hein?

Aipré tot, respect po le mére, tchain nos air-Apre tot, respect po le mete, tenam hos antain thinai note poë, ai fâ qu'i yi enviesse enne bouenne golaie, goli ne v'être pouent perdju, çâ po pu tai, tehain ai serin mairiai, ai porrait crai bin veni maître d'école â v'laidge, se le mére se sevin de mon moiché de tehaie. Çâ in bon paitchi in ré-

de mon motene de tenaie. Ça în bon patteni în regent... te sait.... elle ne veut pouent le manquaî. Ai peu, y rebio de te dire qu' l'ai Cécile à mertehâ à to de traveye aivo no... Jalouse ement in pou, ai case que note Lisa ai raittraipai c'ti gros François. Tot pairyë n'âce pouent tra fôë, enne baichatte que n'é pouent de fout chune! Voili ent Lisa elle au patt record raine ran vai dia home. emine banemate quen e ponent de rout c'unine; vom note Lisa, elle ne paît pouent sains ran, y ai dje botaî d'enne sent, in gros tscherrat de bô, ai peu des tchôs. Ai peu, s'ai s'yi fâ âtre tchose, di porrai, ou bin di laissé, elle porrai veni le tscherri en l'hotâ : ç'n'a pouent se long.

Po moi, y seu bin content, mai fanne aito, elle â monen rédutte. S'ai t'en sevin, te sai, ai no demorre encoé lai Julie, que vait su dézeute ans, enne bouenne coyatte: se des fois... aivo ton bouebe... le petét Célestin... te sai, ai n'y é ran que presse, mais çâ po te dire... Te peu m'écrire in mot — an veudje bin s'airraindgie.

Tchain te verré de nos cens, vint no bayie le bodjoué, y vorrô te faire essayie mai gintiâne,

enne fine distillai, t'en é sur.

Ai fa qu'i piaquesse, y ne serô quasi pu em-poignie c'ty crôye petét bout de grayon, y djâbio de te dire aivo c'te djment qu'i seu t'aivu raittraipe, ç'a pot tchain an se voiron. Ai veut fayai que les paysains preniéchint d'âtres meujures..... Bon le voili qu' se brise!

Ton véye aimi DJOSET LE MENTOU.

Récréations du dimanche

Solutions aux problèmes posés dans le Nº 2 du Pays du Dimanche :

4. ÉNIGME.

5. LOGOGRIPHE.

Placet, Lacet, Lac, La.

6. MÉTAGRAMME.

Moue, Roue, Boue, Joue.
Ont envoyé des solutions complètes: MM. Echo de Lucerne; V. B. à Genève; Very Dick à Moutier; G. Marquis à Mervelier; Noël à Berne; P. L., à Fontenais.

Solutions partielles: MM. M. A. Ré Usy à Sai-gnelégier; Marie Gigon à Delémont; B. Sauvain instituteur à Vermes: Koller à Sauley; Eureka à Glovelier; Nocnaseb, Del.; Emma R. à Montsevelier; E. F. Cerneax-Crétin (Noirmont); Jules Vauclair fils à Fahy ; Jn B. de Graingiéron.

11. LOGOGRIPHE.

Sur mes sept pieds, je suis un arbre aux fruits [délicieux.

Sur six, une ville de France. Sur cinq, l'effroi du voyageur attardé. Sur quatre, un port d'Afrique. Et sur deux, un métal précieux.

12. ÉNIGME.

Sur mes trois pieds, je suis un instrument ; Le touriste m'admire avec ravissement; Le vainqueur de piquet me proclame agréable, Et pourtant le vaincu me juge détestable ; Aux insectes je livre un combat incessant, Et mon nom est celui d'un célèbre savant.

L'anagramme

consiste dans l'arrangement des lettres d'un mot de façon à constituer d'autres mots formés avec ces lettres seulement. Généralement on définit un mot en termes vages et on propose de trouver dans ce mot d'autres mots désignés vaguement. Ou bien dans une phrase ou quelques mots, on doit trouver une autre phrase ou d'autres mots, toujours avec les mêmes lettres. Exemple :

C'est un mot de quatre lettres que je propose : Une terrible maladie, voila la chose. Mêlez ces lettres, vous aurez une maison Pleine de mouvement pendant toute saison. Mélangez encore et cherchez, pas en Champagne, Car vous trouverez une ville d'Allemagne. Rage, gare, Géra.

13. ANAGRAMME.

Qui peut dire de moi : « Je ne la connais pas ? » Des plus heureux mortels j'accompagne les pas. Mêlez, je vous ferai des blessures cruelles ; En m'unissant aux fleurs je m'attache aux plus

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 25 janvier.

Bulletin agricole et commercial

Le temps est resté doux pendant toute la se-maine ; les régions du Nord ont eu quelques petites gelées matinales et des pluies, générale-ment peu abondantes, sent tombées dans la plupart des régions.

Cette douceur de la température est favorable aux céréales semées tardivement; néanmoins une période de bonne gelée serait utile pour l'ameublissement des terres argileuses et pour arrêter la croissance des blés semés de bonne heure. Si la gelée ne vient pas dans le courant de ce mois, elle pourra venir trop tard et causer du dommage. Des neiges seraient reçues avec grand plaisir par les cultivateurs.

Les nouvelles des céréales en terre sont tou-jours très favorables. Dans certaines régions on craint que la multiplication des campagnols et autres petits rongeurs, favorisée par la douceur de l'hiver, ne soit plus tard une cause d'impor-

tants dégâts.

Cote de l'argent

Du 12 janvier 1898

Argent fin en grenailles fr. 102 le kilo.

Publications officielles

Examen de sortie des écoles. — Les parents ou tuteurs qui désirent que leurs enfants soient congédiés de l'école avant l'expiration de la neucongedies de l'ecole avant l'expiration de la neu-vième année, doivent se faire inscrire à cet effet, d'ici à la fin de janvier auprès de l'inspecteur des écoles de leur arrondissement. Leur demande doit être accompagnée de l'extrait de baptême ou de l'extrait de naissance de l'enfant, puis d'un certificat du maître de l'école qu'ils ont fréquentée ainsi que de l'émolument de 1 fr. pour les frais d'examen

Avis aux éleveurs du district de Moutier. La Avis aux eleveurs du district de Moutier. La visite des taureaux aptes à la reproduction se fera le lundi 17 à 9 h. 1/2 du matin à la gare de Moutier et à 2 h. 1/2 après midi à la gare de Tavannes.

Convocations d'assemblées

Courtedoux le 16 à 12 h. 1/2 pour décider si Conrections to 16 a 12 n. 1/2 pour declar si l'on mettra au concours une place d'instituteur, si l'on reprendra un voyer et un taupier ; rempla-cer le seciétaire communal, statuer sur la révision du règlement des eaux et voter le règlement d'organisation.

Montenol le 16 à 3 h. pour nommer le maire

et discuter l'achat d'une maison.

Chevenez le 23 à midi pour voter le budget etc.

Fahy le 23 à 2 h. pour arrêter le budget, discuter le vèglement sur la jouissance des bons communaux

Porrentruy. - Assemblée bourgeoise le 16 à

10 1/2 heures

Roche d'Or le vendredi 21 à 7 h. du soir pour décider le mode de jouissance des paturages communaux.

Bons mots.

M. X... avait été quelque peu persécuté par les huis-siers, et avait gardé contre ces honorables officiers ministériels une invincible antipathie.

Il affectait même de dire quand il venait à parler d'eux : *lè huissiers*.

Pourquoi, lui demanda un jour un ami, ne ditesvous pas comme tout le monde, les huissiers.

– Dire les z-huissiers, jamais! s'écria-t-il, avec un geste d'horreur. Jamais de liaison avec ces gens-là.



Impossible de trouver les traces du cousin Jules. Où peut-ile bien être allé?